

Présidente du Conseil Académique  
Anne ZAPARUCHA

1<sup>ère</sup> Vice-présidente de la Recherche  
Florence GONNET

2<sup>nd</sup> Vice-président de la Recherche  
Vincent BOUHIER

Affaire suivie par : Carole TROUSSIER

Téléphone : 01 69 47 71 71

Courriel : [carole.troussier@univ-evry.fr](mailto:carole.troussier@univ-evry.fr)

Evry, le 11 janvier 2022

A l'attention de Mesdames, Messieurs

Les Directrices / Directeurs des UFR,  
Les Directrices / Directeurs des Unités de Recherche,  
Les Enseignants-chercheurs et Chercheurs,

**Objet : Fonds pour le Rayonnement de la Recherche 2022  
Action 3 – 1<sup>ère</sup> session – Mobilité entrante & sortante**

Mesdames, Messieurs,

Instrument de politique scientifique, le Fonds pour le Rayonnement de la Recherche [FRR] a pour objet de soutenir les projets innovants et les thématiques émergentes des laboratoires de l'université, d'encourager les collaborations de recherche nationale et internationale s'inscrivant dans le cadre de la politique scientifique de l'Université d'Evry. L'action 3 du FRR « FRR Mobilité » s'inscrit dans la continuité du développement de l'excellence de la recherche. Les projets seront évalués sur leur pertinence scientifique.

Les dossiers sont à déposer sur la plateforme en ligne.

**Type de mobilités financées :**

- ✓ **Mobilité entrante** : Financement de séjours d'une durée inférieure ou égale à 20 jours afin de promouvoir l'accueil au sein des Unités de Recherche de l'Université d'Evry, de personnalités qui exercent des activités d'enseignant-chercheur ou de chercheur dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ;
- ✓ **Mobilité sortante** : Financement de séjours de recherche des enseignants-chercheurs et/ou chercheurs des laboratoires de l'Université d'Evry, dans des laboratoires étrangers, des séjours entre 3 et 15 jours ; Le financement comprend les transports depuis la France vers la destination d'accueil, l'hébergement et un *per diem* pour les repas et les déplacements sur le site d'accueil. Le *per diem* est calculé à partir du barème des indemnités journalières en euro pour les missions à l'étranger arrêté par la direction générale des finances publiques.

Les collaborations avec l'Université de MCGILL au Canada font l'objet d'un budget spécifique dans le cadre du FRR Mobilité (entrante ou sortante). Pour plus d'informations sur les activités et les collaborations avec McGill. Le Pole des Relations Internationales pourra vous accompagner. Elle est notamment en relation avec le Consulat de France au Québec. [rel-int@univ-evry.fr](mailto:rel-int@univ-evry.fr)

Les séjours pour la participation à des colloques, congrès, workshops, écoles (d'été) sont exclus de cette action.

Pour tout projet contactez le Fonctionnaire Sécurité Défense pour connaître les possibilités actuelles, en fonction des pays d'accueil et demander la validation de la mobilité à [fsd@univ-evry.fr](mailto:fsd@univ-evry.fr) et [missions-covid@univ-evry.fr](mailto:missions-covid@univ-evry.fr)

## Demande de subvention au titre du FRR :

### ✓ Mobilité entrante [McGill compris]

- Les demandes de financement devront être remplies en ligne au format électronique.
- **La date limite de dépôt de dossier est fixée au 18 février 2022.**
- Les pièces justificatives suivantes sont à déposer sur la plateforme électronique au format PDF :
  - ⇒ Un CV détaillé du chercheur invité, [maximum 5 pages] ;
  - ⇒ Un avis motivé et signé du Directeur du laboratoire.

Sous réserve de l'avis favorable de la Commission de la Recherche, le chercheur invité sera indemnisé des frais d'hébergement sur la base de 100 euros par jour petit déjeuner inclus. Les repas seront remboursés sur la base de 17,50 euros par repas soit 35 euros par jour (la production de justificatifs conditionne le remboursement).

#### **Adresse du site de soumission pour la mobilité entrante :**

[https://sphinxserv4.univ-evry.fr/SurveyServer/s/DRRI/Action3\\_FRR\\_Mobilite\\_entrante\\_2022/questionnaire.htm](https://sphinxserv4.univ-evry.fr/SurveyServer/s/DRRI/Action3_FRR_Mobilite_entrante_2022/questionnaire.htm)

### ✓ Mobilité sortante [McGill compris]

- Les demandes de financement devront être remplies sur la plateforme en ligne.
- **La date limite de dépôt de dossier est fixée au 18 février 2022.**
- Les pièces justificatives suivantes sont à déposer sur la plateforme électronique au format PDF :
  - ⇒ Un CV détaillé du demandeur, [maximum 5 pages] ;
  - ⇒ Un avis motivé et signé du Directeur du laboratoire ;

Sous réserve de l'avis favorable de la Commission de la Recherche, l'aide sera plafonnée à 3 000 euros TTC.

#### **Adresse du site de soumission pour la mobilité sortante :**

[https://sphinxserv4.univ-evry.fr/SurveyServer/s/DRRI/Action3\\_FRR\\_Mobilite\\_sortante\\_2022/questionnaire.htm](https://sphinxserv4.univ-evry.fr/SurveyServer/s/DRRI/Action3_FRR_Mobilite_sortante_2022/questionnaire.htm)

Toute demande incomplète ou transmise hors délai ne sera pas examinée.

## Il est rappelé que :

Chaque laboratoire pourra présenter **un** dossier.

Les laboratoires composés de plus de 30 permanents [personnels statutaires fonctionnaires] pourront déposer **deux** dossiers, dans cette hypothèse les priorités du laboratoire devront être indiquées.

## Suivi des dépenses :

- ✓ Toutes les activités devront faire l'objet d'un rapport de fin de séjour et transmis à la Commission de la Recherche [Direction de la Recherche et des Relations Internationales].
- ✓ Les laboratoires, porteurs de projets ayant bénéficié de subvention dans le cadre des derniers appels du FRR 2021 devront présenter un bilan, comprenant les justificatifs des dépenses (copie des factures).
- ✓ Toute subvention accordée devra être consommée dans l'année 2022, aucun report de crédit ne sera autorisé.

L'attribution d'une aide au titre du FRR 2022 est conditionnée par la présentation de ces justificatifs.

### Calendrier de l'action 3 - 1ère session :

- ✓ Diffusion de l'appel d'offre : 11 janvier 2022,
- ✓ **Date limite de dépôt de dossier** : 18 février 2022,
- ✓ **Date d'examen des dossiers par la CR** : 07 mars 2022,
- ✓ Notification des résultats définitifs après délibération du Conseil d'Administration.

1<sup>ère</sup> Vice-présidente de la Commission Recherche



Florence GONNET

**UNIVERSITÉ D'ÉVRY**

Boulevard François Mitterrand  
91025 Evry Cedex

01 69 47 70 00

[www.univ-evry.fr](http://www.univ-evry.fr)

